



## Commission Régionale Compétitions Jeunes

### Réunion Visio vendredi 4 juillet 2025

Présents : Gilles COUSIN – Jean Luc BOURLAND – Jean François DANNELY – Samuel CHOTEAU - Alain DELHAYE

Excusés : Patrick MAIGRET - Didier DELATTRE – Philippe FOURE

Assiste : Pierre SOBCZAK

**Document sous réserve des procédures en cours et/ou à venir**

#### Ordre du jour

Traitement Courriers clubs

Validation des modifications

#### Catégorie U15

Courrier l'Amiens Sc qui ne souhaite pas s'engager en U15.

De ce fait, le club de l'USM Marly est repêché en U15 R2

#### Catégorie U16

Courrier des clubs de Lille Osc et Valenciennes Fc qui ne souhaite pas s'engager en U16 R1

De ce fait, le club de l'AS Beauvais Oise est repêché et le club de l'Ol. Marcq accède en U16 R1

Les clubs de l'US Lesquin et de Cambrai AC sont repêchés en U16R2

Après consultation des clubs de R1, il est acté que les rencontres de U16 R1 seront arbitrées par 3 arbitres officiels

#### Catégorie U18

Courrier l'USL Dunkerque qui ne souhaite pas s'engager en U18R2.

De ce fait, le club de l'US Noeux les Mines est repêché en U18 R2

Les groupes seront établis une fois les différentes procédures en cours ou à venir seront clôturées et après la date du 15 juillet (date de fin des engagements).

*Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Régional d'Appel à [juridique@lfhf.fff.fr](mailto:juridique@lfhf.fff.fr) dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de la notification officielle de la décision contestée.*

Gilles COUSIN

Président